

REPUBLIQUE DU NIGER

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

-----  
COMITE NATIONAL DE POLITIQUE ECONOMIQUE  
(CNPE)

PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONVERGENCE, DE STABILITE,  
DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITE REAMENAGE  
(2008 – 2010)

Avril 2008

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DEC EMBRE 2007 .....</b>	<b>4</b>
1.1 CONTEXTE .....	4
1.2 SECTEUR REEL.....	4
1.3 INFLATION.....	6
1.4 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE .....	7
1.5 SECTEUR EXTERIEUR .....	9
1.7 CRITERES DE CONVERGENCE .....	13
<b>II. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE 2008 – 2010.....</b>	<b>14</b>
2.1 CADRE MACRO-ECONOMIQUE A MOYEN TERME (2008 – 2010) .....	14
2.2 OBJECTIFS CENTRAUX .....	15
2.2.1 <i>Recettes budgétaires et dons</i> .....	16
2.2.2 <i>Les dépenses publiques</i> .....	17
2.2.3 <i>L'endettement public</i> .....	18
2.2.4 <i>Les échanges extérieurs</i> .....	18
2.2.5 <i>La politique monétaire et du crédit</i> .....	18
2.3 REFORMES.....	19
2.3.1 FINANCES PUBLIQUES.....	19
2.3.2 MARCHES PUBLICS .....	19
2.3.3 SECTEUR FINANCIER.....	19
2.3.4 SECTEUR RURAL.....	20
2.3.5 SECTEUR DE LA SANTE .....	20
2.3.6 SECTEUR DE L'EDUCATION.....	20
2.3.7 SECTEUR DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES.....	21
2.3.8 SECTEUR PRIVE .....	21
<b>III. PROGRAMME DE CONVERGENCE POUR L'ANNEE 2008.....</b>	<b>21</b>

## **Introduction**

Au terme de l'Acte Additionnel n°02/2006 du 27 mars 2006 modifiant l'Acte Additionnel n°04/99 du 8 décembre 1999 modifié, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont adopté le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

Ce Pacte, organisé autour des programmes triennaux glissants, vise à renforcer l'assainissement du cadre macro-économique et à consolider les gains de compétitivité propres à l'approfondissement du processus d'intégration ainsi qu'à assurer une insertion des économies de l'Union dans l'économie mondiale.

Conformément aux dispositions des articles 4 et 5 du Pacte de Convergence, le Niger a élaboré et soumis en novembre 2006 un programme triennal de Convergence 2007 – 2009 qui a été adopté par le Conseil des Ministres en mars 2007.

Le présent document constitue une actualisation de ce programme. Il a été élaboré conformément aux dispositions du Règlement N°04/2006/CM/UEMOA portant modalités de calcul du solde budgétaire de base corrigé des ressources PPTTE et des dons budgétaires. Il présente l'évolution récente de la situation économique et financière pour l'année 2007, indique les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre durant la période 2008-2010 pour assurer la convergence communautaire. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012.

En dépit de lourds handicaps qui continuent de peser sur son économie (aléas climatiques, enclavement, forte progression démographique...), le Niger poursuivra ses efforts pour renforcer la stabilité macroéconomique, assainir les finances publiques et mettre en œuvre les réformes contenues dans la nouvelle Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Aux fins de concrétiser l'engagement politique pris par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à travers le Pacte de Convergence, le Niger entend créer un cadre macro-économique stable et compatible avec les objectifs de convergence.

Ainsi, le programme réaménagé 2008 - 2010 s'articule autour des trois parties suivantes :

- I. Situation économique et financière du Niger à fin décembre 2007 ;
- II. Objectifs et Stratégies de Convergence 2008 - 2010 ;
- III. Programme de convergence pour l'année 2008.

## **I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2007**

En 2007, l'activité économique a été marquée par une décélération de la croissance économique avec un taux de 3,2% contre 5,1% en 2006 et 7,4% en 2005, en rapport avec la faible production agricole enregistrée au cours de l'année.

Malgré l'impact de la persistance des cours élevés du pétrole notamment sur les activités de commerce de produits pétroliers et de transport, le taux d'inflation s'est établi à 0,0% en liaison avec la bonne production agricole enregistrée en 2006.

En matière de finances publiques, le Gouvernement poursuit ses actions de mise en œuvre des recommandations du programme PEMFAR (Revue des Dépenses publiques et de la Responsabilité Financière). Il s'agit notamment de la poursuite des réformes, l'amélioration significative du niveau des recettes de la fiscalité intérieure et la maîtrise des dépenses publiques tout en accordant une priorité aux secteurs sociaux de base.

### **1.1 Contexte**

Au plan international, l'environnement économique et financier se caractérise par une croissance soutenue et une stabilité des prix en dépit de l'envolée persistante du prix du baril de pétrole. Ainsi, la croissance mondiale, tirée essentiellement par la bonne tenue des économies de la Chine, de l'Inde et de la Russie, devrait se consolider avec un taux de 4,9% en 2007 contre 5,0% en 2006 et 4,8% en 2005 selon les estimations d'avril 2008 du FMI (WEO).

Au plan national, des contraintes structurelles continuent de peser sur l'économie, en particulier la pression démographique et la dépendance de la production agricole aux aléas climatiques. A cela, s'ajoutent l'enclavement du pays et sa forte dépendance vis-à-vis de l'assistance financière extérieure.

L'ensemble de ces facteurs a contribué à limiter les performances attendues en 2007 dans la réduction de la pauvreté des populations et le respect de certains critères notamment ceux relatifs aux critères de convergence et à l'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

Toutefois, la poursuite des investissements dans les secteurs de télécommunications et des recherches minières, la politique de diversification dans le secteur minier et le relèvement du prix du kilogramme d'uranium devraient avoir des effets d'entraînement significatifs sur l'activité économique.

### **1.2 Secteur réel**

En 2007, l'activité économique a connu une décélération avec un taux de 3,2% pour une prévision initiale de 4,5%, après deux années successives de croissance soutenue. Cette évolution est essentiellement imputable aux faibles performances des secteurs agricole et secondaire, le secteur tertiaire ayant connu une croissance meilleure par rapport à celle de l'année précédente.

L'évolution de ces secteurs, en termes d'offre, se présente comme suit :

**Le secteur primaire**, avec 45,8% du PIB au coût des facteurs, enregistre une hausse de 1,7% en 2007 contre 7,7% en 2006. Cette forte décélération est essentiellement imputable au ralentissement du rythme de la croissance agricole qui s'est établie à 0,7% en 2007 contre 12,4% en 2006.

La production céréalière (notamment du mil, du sorgho et du riz) et du niébé connaît une augmentation de 2,8% pour représenter 61,5% de la production agricole totale, contre 13,6% en 2006.

Pour l'élevage, en rapport avec la bonne pluviométrie enregistrée en 2007 et un développement normal du tapis herbacé sur l'ensemble des espaces pastoraux, le taux de croissance est estimé à 3,4% en 2007 après 3,5% enregistré en 2006.

L'exploitation forestière, bénéficiant des plans d'aménagement forestier, connaît une croissance de l'ordre de 3,4% comme en 2006.

L'activité de pêche enregistre un taux de croissance réelle de 2,6% en 2007, après avoir connu une baisse de 21,7% en 2006. Cette évolution favorable est liée à la reprise des activités dans la partie Lac Tchad du Niger, son alimentation en eau ayant été bonne suite la pluviométrie abondante enregistrée l'année précédente.

**Le secteur secondaire** qui représente 13,4% du PIB au coût des facteurs a enregistré une décélération de l'activité économique avec un taux de 1,3% contre 5,6% en 2006 en liaison avec le recul des productions minière et énergétique. L'activité minière, dominée par la production de l'uranium, ressort en baisse de 2,9% en 2007 contre une hausse de 8,4% en 2006. Dans le même temps, les taux de croissance des activités de fabrication et de construction restent stables respectivement autour de 2,7% et 4,9%.

**Le secteur tertiaire**, représentant 40,8% du PIB au coût des facteurs, enregistre un taux de 4,8% en 2007 contre 2,4% en 2006 sous l'impulsion des performances des branches télécommunications (15,1%) et services publics (6,5%).

Au total, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire contribuent à la croissance du PIB au coût des facteurs pour respectivement 1,3 point de pourcentage, 0,4 point et 1,5 point en 2007.

En termes de demande, la croissance du PIB réel résulte du dynamisme de la consommation finale et des investissements.

En 2007, l'évolution de la demande intérieure a été caractérisée par une hausse de la consommation privée 4,3% contre 5,0% en 2006. La consommation finale des administrations publiques, après une faible croissance en 2006 (0,3%), augmente de 5,8% en liaison avec la progression de toutes les catégories de dépenses courantes hors intérêts sur la dette publique et les dépenses d'investissement.

Du côté des investissements, la croissance s'établit à 6,4% après une baisse de 0,8% en 2006. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des dépenses publiques d'équipement et à la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, de l'énergie et des télécommunications. Elle résulte d'une hausse de la FBCF privée de 5,3% et d'une progression de la FBCF publique de 13,6%.

Dans le même temps, les échanges extérieurs se sont soldés par une hausse des importations de 10,8% pour représenter 24,4% du PIB, en rapport avec l'augmentation des besoins en biens d'équipement, et une progression des exportations de 2,8%, soit 18,9% du PIB notamment d'uranium, d'or et des produits agropastoraux.

Au total, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des exportations et des importations s'établissent respectivement à 2,8 points, 0,6 point, 0,6 point et -0,8 point de pourcentage en 2007.

### 1.3 Inflation

L'évolution de l'activité économique en 2007 s'est accompagnée d'une stabilité du niveau général des prix en liaison avec la bonne campagne agricole de l'année précédente.

En glissement annuel à fin décembre 2007, le taux d'inflation s'établit à 4,7% contre 0,3% à la même période en 2006. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 7,3% notamment la viande (26,3%) et les fruits (31,1%), de la fonction « boissons alcoolisées, boissons et tabacs » de 6,2%, de la fonction « transports » de 7,7% et de la fonction « restaurants et hôtels » de 5,5%. Elle a été atténuée par la baisse observée notamment au niveau des fonctions « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-1,7%), « santé » (-4,1%), « communications » (-3,2%) et « loisirs et culture » (-3,0%).

En moyenne annuelle sur les douze derniers mois, le taux d'inflation ressort nul (0,0%) en 2007, taux largement en dessous de la norme communautaire maximale de 3,0% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Tableau 1 : PIB, demande intérieure, taux d'inflation de 2004 à 2007

	2004	2005	2006	2007
Accroissement du PIB réel en %	-0,8	7,4	5,1	3,2
PIB nominal en milliards F CFA	1 530,4	1 755,0	1 871,2	2004,2
Consommation privée en % du PIB	79,1	73,8	73,5	71,9
Investissement en % du PIB	14,6	22,7	24,4	23,4
Accroissement FBCF privée en %	23,5	28,4	10,2	5,3
Accroissement FBCF publique en %	23,8	16,8	-7,1	13,6
Excédent demande intérieure % PIB	10,9	12,8	6,1	10,1
Taux d'inflation annuel moyen en %	0,2	7,8	0,1	0,0

Source : CNPE

## 1.4 Finances publiques et dette

En 2007, l'objectif de la politique budgétaire du Gouvernement visait la poursuite de l'assainissement des finances publiques, à travers notamment la mobilisation accrue des ressources internes, la maîtrise des dépenses courantes et la réduction des arriérés de paiement intérieurs. Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre progressive des recommandations du programme PEMFAR.

Les réalisations de recettes et dépenses de l'Etat à fin décembre 2007 font apparaître les évolutions suivantes :

### A. Recettes budgétaires totales et dons

Pour l'année 2007, les recettes budgétaires totales et dons se sont établis à 427,6 milliards de FCFA contre 365,0 milliards de FCFA en 2006 (hors IADM).

#### a) **Les recettes budgétaires**

Sur une base annuelle, les recettes budgétaires se sont situées à 309,0 milliards de FCFA en 2007, contre 247,2 milliards de FCFA en 2006, soit une hausse de 25,0%.

Représentant 15,7% du PIB en 2007, les recettes budgétaires sont constituées pour 75,5% de recettes fiscales et de 24,5% de recettes non fiscales et de recettes de comptes spéciaux.

Les recettes fiscales se sont fixées à 233,2 milliards de FCFA en 2007, contre 204,0 milliards de FCFA en 2006, soit une augmentation de 14,3%.

Les recettes non fiscales et les recettes des comptes spéciaux se sont établies à 75,8 milliards de FCFA contre 43,4 milliards de FCFA en 2006.

#### b) **Les dons**

Pour l'année 2007, le montant total de dons encaissés s'élève à 118,6 milliards de FCFA contre 117,6 milliards de FCFA en 2006 (hors IADM).

Tableau 2 : Evolution des recettes totales et dons de 2004 à 2007 en milliards Fcfa

	2004	2005	2006	2007
Recettes budgétaires	172,9	189,0	247,4	309,0
Recettes fiscales	167,6	181,3	204,0	233,2
Fiscalité de porte	87,8	93,9	95,9	100,7
Fiscalité intérieure	79,8	87,4	108,1	132,5
Recettes non fiscales	1,4	4,9	38,5	71,2
Recettes des CST	3,9	2,8	4,9	4,6
Dons	89,2	115,9	882,9	118,6
Dont IADM			784,3	
Recettes totales et dons	262,1	304,9	1 130,3	427,6

Source : DGE/MEF

## B. Les dépenses totales et prêts nets

Sur une base annuelle, les dépenses totales et prêts nets passent de 359,7 milliards de FCFA en 2006 à 446,5 milliards de FCFA en 2007, soit une hausse de 24,1% correspondant respectivement à 19,3% et 22,3% du PIB.

### a) **Dépenses courantes**

Sur une base annuelle, les dépenses courantes se sont établies à 199,6 milliards de FCFA en 2007 contre 166,7 milliards de FCFA en 2006, soit un accroissement de 19,7%. Rapportés au PIB, ces montants correspondent respectivement à 10,0% et 9,8%.

### b) **Dépenses d'investissement**

Pour l'année 2007, les dépenses en capital se sont élevées à 207,1 milliards de FCFA contre 182,6 milliards de FCFA en 2006, soit une progression de 13,4%. Cette évolution résulte d'une hausse de 30,4% des dépenses en capital financées sur ressources propres (42,3% du montant total), et d'un accroissement de 3,5% des dépenses en capital financées par l'extérieur (57,7% du montant total). En 2007, les dépenses d'investissement représentent 10,5% du PIB contre 9,3% en 2006.

### c) **Soldes**

En 2007, les estimations de recettes et dépenses de l'Etat font ressortir un solde courant rapporté au PIB de l'ordre de 5,2%.

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB s'est amélioré passant de 0,7% en 2006 à 1,1% en 2007.

Les soldes globaux hors dons et avec dons rapportés au PIB s'établissent respectivement à -6,9% et -0,1% en 2007 contre -5,9% et -0,8% en 2006 hors IADM.

Tableau 3 : Evolution des dépenses publiques de 2004 à 2007

	2004	2005	2006	2007
Dépenses courantes	155,8	148,6	166,7	199,6
Salaire et traitement	59,2	63,0	68,0	72,2
Transferts	38,2	31,9	43,5	58,3
Matériel	50,3	43,6	47,4	61,7
Intérêt dette	8,1	10,1	10,8	7,1
Dépenses en capital	144,0	193,3	182,6	207,1
sur ressources internes	34,0	51,0	51,5	73,7
sur ressources PPTE	17,0	22,3	15,6	13,8
sur ressources externes	93,0	120,0	115,5	119,6
Autres dépenses	16,9	16,6	10,4	39,9
Dépenses totales	316,7	358,5	359,7	446,5

Source : DGE/ME/F

### C. Dette publique

A fin décembre 2007, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est estimé à 488,4 milliards de F CFA contre 455,7 milliards de F CFA à fin décembre 2006.

La composante extérieure de cette dette est estimée à 322,1 milliards de F CFA soit 65,9% de l'encours total et 16,1% du PIB. Depuis l'annulation de 784,3 milliards en 2006 au titre de la dette multilatérale, la structure de la dette extérieure a fondamentalement changé. La dette due aux créanciers multilatéraux représente 76,4% de la dette extérieure, soit 50,4% de l'encours total.

L'encours de la dette extérieure due aux créanciers bilatéraux est remonté à 23,6% de la dette extérieure. Cet encours concerne exclusivement les créanciers non membres du Club de Paris. En effet, le Niger a bénéficié de l'annulation totale de la dette bilatérale due aux créanciers membres du Club de Paris en mai 2004.

Le stock de la dette intérieure (gestion 1999 et antérieure) est estimé à 166,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2007, soit 34,0% de l'encours total. Il faut toutefois rappeler que le stock de la dette intérieure était évalué au 31 décembre 1999 pour un montant de 295,6 milliards de FCFA, soit une réduction du stock des arriérés de 129,3 milliards, correspondant à une proportion de 43,7%.

Le service net de la dette extérieure au titre de l'année 2007 s'est établi à 13,2 milliards de FCFA, soit 4,3% des recettes budgétaires et 3,5% des exportations de biens et de services.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de la dette publique de 2004 à 2007

	2004	2005	2006	2007
Encours dette extérieure en % du PIB	60,5	54,5	15,0	16,1
Encours dette intérieure en % du PIB	14,1	12,0	9,3	8,3
Service dette extérieure en % PIB	2,1	1,5	0,8	0,7
Service dette extérieure % exportation	10,9	7,0	3,3	3,5
Service dette extérieure en % Rec Bud	17,6	13,1	6,2	4,3

Source : Direction de la Dette publique et CNPE

### 1.5 Secteur extérieur

En 2007, l'activité économique a été marquée par une campagne agricole satisfaisante, l'intensification de la lutte contre la pauvreté et la poursuite de la mise en oeuvre des mesures de politiques économiques contenues dans le programme économique et financier 2005 -2007, la reprise des exportations minières après la baisse intervenue en 2006 pour des raisons techniques au niveau de la Société des Mines du Liptako (SML), ainsi que la révision à la hausse du prix du kilogramme d'uranium à 40 000 FCFA le kilogramme contre 27 300 FCFA le kilogramme initialement arrêté. La flambée du cours international du pétrole et l'insécurité

dans le nord du pays devraient cependant peser sur les échanges avec l'extérieur au cours de cette année.

Dans ce contexte, la balance des paiements ressortirait excédentaire de 69,6 milliards en 2007 contre un excédent de 87,3 milliards un an plus tôt. Cette situation s'expliquerait par l'évolution des différents soldes intermédiaires de la balance des paiements, ci-après :

- le solde déficitaire de la balance commerciale passerait de 125,7 milliards en 2006 à 105,4 milliards en 2007, marquant une amélioration de 20,3 milliards. Cette évolution résulterait d'une augmentation des exportations qui a plus que compensée la hausse des importations. En effet, les exportations se situeraient à 320,4 milliards contre 265,6 milliards en 2006, soit une progression de 20,6%, principalement imputable au relèvement du prix de l'uranium. Quant aux importations (FOB), elles passeraient de 391,3 milliards en 2006 à 425,7 milliards en 2007, en hausse de 34,5 milliards ou 8,8%. Cette évolution serait imputable à la hausse de la facture pétrolière, en liaison avec la reconstitution des stocks au niveau de la SONIDEP, dans le contexte d'une baisse relative des prix moyens du pétrole par rapport à l'année 2006, et surtout à celle des importations d'équipements, en liaison avec l'installation de plusieurs entreprises étrangères dans le secteur minier ;
- les services nets passeraient de -124,4 milliards en 2006 à -146,5 milliards en 2007, soit une dégradation de 22,0 milliards. Cette dégradation serait alimentée par le fret, en liaison avec l'augmentation du volume des importations ;
- les revenus nets enregistreraient une amélioration de 12,8 milliards ;
- les transferts courants nets atteindraient 82,4 milliards en 2007 contre 85,4 milliards en 2006. Ce résultat traduirait un repli des flux des transferts nets publics ; les transferts privés accuseraient quant à eux une hausse. S'agissant des transferts courants publics, ils s'inscriraient à 40,0 milliards contre 43,9 milliards en 2006, dont 39,6 milliards d'appuis budgétaires. Quant aux transferts courants privés, ils ressortiraient à 42,4 milliards contre 41,6 milliards en 2006 ;
- le solde du compte de capital et d'opérations financières passerait de 260,7 milliards en 2006 à 232,4 milliards en 2007, soit une dégradation de 28,3 milliards. Cette évolution résulterait du reflux du compte de capital et de l'amélioration du compte des opérations financières. En ce qui concerne le compte de capital, son solde enregistrerait une régression de 752,0 milliards en raison essentiellement de la baisse du montant des remises de dettes, reflétant le niveau des remises obtenues en 2006 dans le cadre l'initiative IADM. S'agissant du compte d'opérations financières, son solde connaîtrait une amélioration de 723,7 milliards pour s'établir à 74,9 milliards en 2007, imputable essentiellement à l'évolution des autres investissements. Les investissements directs progresseraient de 18,8%, pour s'établir à 32 milliards en 2007, tandis que les investissements de portefeuille augmenteraient en passant du déficit de 2 milliards à un excédent de 4,9 milliards en liaison avec le remboursement des bons du Trésor national souscrits par les ressortissants non-résidents de l'Union.

## **2. Situation monétaire**

L'évolution de la situation des institutions monétaires au cours de l'année 2007 s'est ressentie, à l'instar de celle des autres secteurs macroéconomiques, de la consolidation de l'activité économique, après deux campagnes agricoles excédentaires, et de la poursuite des investissements dans les secteurs miniers, de télécommunications et du bâtiment. Elle a, en outre, été confortée par les incidences de la mise en oeuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), de la mobilisation d'appuis financiers extérieurs importants et de la réception des redevances minières et de télécommunications.

Au 31 décembre 2007, les données indiquent un raffermissement des avoirs extérieurs nets, une contraction des crédits intérieurs et une expansion de la masse monétaire par rapport à l'année précédente.

### **2.1. Avoirs extérieurs nets**

Par rapport au mois de décembre 2006, les avoirs extérieurs nets du système bancaire progressent de 69,6 milliards pour s'établir à 225,1 milliards au 31 décembre 2007. Cette évolution est portée par le raffermissement des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'Emission de 72,8 milliards qui a plus que couvert la dégradation de la position extérieure nette des banques de 3,2 milliards.

En effet, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale sont passés de 161,3 milliards à fin décembre 2006 à 234,1 milliards au 31 décembre 2007. Cette situation est essentiellement imputable à une mobilisation d'appuis financiers extérieurs, à la réception de redevances minières et de télécommunications ainsi qu'au rapatriement des recettes d'exportation de produits miniers. Ces réceptions ont largement compensé les transferts effectués dans le cadre du règlement des importations, pour le compte des banques, et du service de la dette extérieure.

La détérioration de la position extérieure des banques, de -5,8 milliards à -9,0 milliards entre décembre 2006 et 2007, fait suite au rapatriement susmentionné et à la progression de leurs engagements extérieurs, motivée essentiellement par la couverture des crédits à moyen et long termes accordés à divers secteurs d'activités.

### **2.2. Crédits intérieurs**

Sur l'ensemble de l'année 2007, l'encours des crédits intérieurs affiche une contraction de 9,6 milliards pour ressortir à 142,1 milliards au 31 décembre 2007. ce reflux résulte d'une amélioration de la Position Nette du Gouvernement (PNG) de 41,9 milliards et d'une augmentation des crédits à l'économie de 32,3 milliards.

#### **Position Nette du Gouvernement**

La PNG s'est établie à -49,8 milliards au 31 décembre 2007 contre -7,9 milliards à fin décembre 2006. Cet affermissement de la PNG reflète les appuis financiers extérieurs reçus et les émissions des bons de Trésor. Au 31 décembre 2007, les ressources extérieures mobilisées se sont établies à 84,3 milliards, composées de 41,0 milliards de ressources d'emprunt dont 5,8 milliards tirées sur le FMI, de 15,9 milliards de subvention et de 27,4 milliards de

redevances minières. Par ailleurs, un montant de 31,5 milliards a été versé par l'entreprise France Télécom, après l'octroi d'une licence globale de télécommunications. S'agissant des adjudications des bons de Trésor, deux émissions ont été organisées le 28 juin et le 15 octobre 2007. L'adjudication du 28 juin fait suite au remboursement le 5 juin 2007 des 15,0 milliards issus de l'émission du 5 décembre 2006. Elle a porté sur un montant de 14,9 milliards échu le 27 septembre 2007. Quant à la deuxième opération réalisée le 15 octobre 2007, elle a retenu un montant de 15,1 milliards, avec comme échéance le 14 avril 2008, réparti entre les banques locales pour 7,2 milliards et leurs consoeurs de l'Union pour 7,9 milliards.

### Crédits à l'économie

La hausse de la contribution du secteur bancaire à l'économie de 32,3 milliards est imputable à la fois aux crédits à court terme (+3,6 milliards) et surtout aux prêts à moyen et long termes (+28,7 milliards). L'évolution des crédits à court terme reflète les jeux antagoniques des mises en places et des dénouements des avances de trésorerie accordées principalement aux compagnies pétrolières, minières et commerciales. En revanche, celle de s crédits à moyen et long terme émane des entreprises minières, industrielles et des télécommunications, en liaison avec l'extension des réseaux et le renforcement de capacités dans ces secteurs.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'accroissement soutenu du financement bancaire de l'économie :

- la poursuite de l'amélioration du cadre macroéconomique global, marquée par des campagnes agricoles excédentaires en 2006 et 2007, la mise en oeuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et la revalorisation des prix des produits miniers ;
- l'augmentation du besoin de crédits bancaires dans le cadre du développement des capacités des entreprises ;
- la réduction des arriérés de paiements intérieurs, notamment au profit des sociétés d'utilité publique et des fournisseurs privés ;
- le renforcement de la couverture bancaire avec la poursuite de l'ouverture de nouveaux guichets dans le cadre de la politique de proximité initiée par les banques, portant le nombre de guichets de 44 en 2006 à 57 en 2007;
- la réalisation de grands chantiers dans le secteur des télécommunications et le développement du réseau électrique et des infrastructures routières ;
- la signature de plusieurs conventions de recherche et d'exploitation minières, traduisant un regain d'activités dans le domaine.

Au plan international, la persistance de la flambée du cours du pétrole brut a constitué le facteur essentiel de la forte demande de crédits bancaires par les entreprises de ce secteur.

### **2.3. Masse monétaire**

En variation annuelle, la liquidité globale a connu une expansion de 67,2 milliards par rapport à décembre 2006 en se situant à 356,2 milliards à fin décembre 2007. Cette amélioration

résulte d'une embellie au niveau des dépôts en banques (+67,2 milliards) et d'une quasi-stabilité de la circulation fiduciaire (+0,4 milliard).

## 1.7 Critères de convergence

L'examen du tableau ci-dessous montre une amélioration sensible de la plupart des critères de convergence en 2007 dont six critères ont été effectivement respectés.

Tableau 5 : Evolution des critères de convergence de 2004 à 2007

	2004	2005	2006	2007
<b>Critère de premier rang</b>				
Solde budgétaire de base hors PPTE /PIB (%)	-2,1	0,2	2,6	3,2
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB (%)	-2,2	-1,9	0,7	1,1
Taux d'inflation annuel moyen (%)	0,2	7,8	0,1	0,0
Encours dette publique/PIB (%)	71,6	66,4	24,4	24,4
variation arriérés de paiement (mds)	-19,3	-12,4	-14,0	-14,8
<b>critères de second rang</b>				
Masse salariale/recettes fisc. (%)	35,3	34,7	33,3	31,0
Invest. publics ress-int/rec fisc. (%)	20,3	40,4	32,9	37,5
Déficit extérieur courant HD/PIB (%)	10,5	12,4	11,1	13,1
Taux de pression fiscale (%)	10,9	10,3	10,9	11,6

Source : CNPE

## **II. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE 2008 – 2010**

Tableau 6 : PIB, demande intérieure, taux d'inflation de 2007 à 2010

	2007	2008	2009	2010
Accroissement du PIB réel en %	3,1	4,4	4,5	5,0
PIB nominal en milliards F CFA	2004,2	2194,9	2336,7	2508,4
Consommation privée en % du PIB	71,9	74,8	77,4	77,4
Investissement en % du PIB	25,2	19,8	20,1	20,5
Accroissement FBCF privée en %	5,4	8,8	2,9	6,5
Accroissement FBCF publique en %	13,6	6,6	6,9	8,0
Excédent demande intérieure % PIB	15,7	14,2	13,2	12,9
Taux d'inflation annuel moyen en %	0,0	2,0	2,0	2,0

Source : CNPE

Au cours de la période 2008-2010, les objectifs de politique économique du Gouvernement qui s'inscrivent dans le cadre global de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) visent notamment : (i) la recherche d'une croissance diversifiée et durable et équitablement répartie ; (ii) la poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques ; (iii) le renforcement des ressources humaines ; (iv) la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation ; (v) la maîtrise de la croissance démographique ; (vi) l'accès équitable aux services sociaux de base ; (vii) le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables ; (viii) le développement des infrastructures ; (ix) l'observance d'une gouvernance de qualité ; (x) la poursuite des réformes favorables au processus d'intégration et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie .

### **2.1 Cadre macro-économique à moyen terme (2008 – 2010)**

Les objectifs du programme 2008 – 2010 se fondent sur une amélioration continue des critères de convergence qui doivent permettre un développement accéléré, une réduction sensible du profil de la pauvreté et une amélioration des indicateurs pour l'atteinte des OMD .

Les principaux axes de ce cadre macro-économique sont :

- a) un taux de croissance annuel moyen de 4,6% sur la période 2008 – 2010 afin de relever sensiblement le revenu par habitant. L'agriculture, l'élevage et le secteur minier seront les principaux moteurs de la croissance. A cela, s'ajoute le secteur des infrastructures que le Gouvernement a inscrit au rang de priorité dans la loi de finances 2008 ;
- b) un taux d'inflation à 2,0% en moyenne par an sur la période de 2008 – 2010. Pour atteindre cet objectif, l'Etat continuera à veiller à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante. Le Gouvernement veillera également à la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire par la création des banques céréalières (65000 tonnes déjà constituées pour un objectif global de 80 000 tonnes) et agira en matière monétaire conformément à la politique adoptée dans le cadre communautaire ;

- c) une amélioration du solde budgétaire de base par des mesures visant à optimiser les recettes fiscales et à maîtriser la progression des dépenses courantes. Pour renforcer cet objectif, les réformes seront accélérées dans le cadre du programme PEMFAR et concerneront particulièrement la bonne gouvernance, le renforcement et la modernisation de l'administration ;
- d) une résorption progressive du déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons par la redynamisation et la diversification des produits agro-pastoraux destinés à l'exportation. De même, il sera encouragé la promotion des exportations non traditionnelles (produits industriels, viandes, tourisme) ;
- e) une réduction progressive du stock d'arriérés de paiement intérieur tout en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés; à ce titre, le plan d'action pour l'apurement des arriérés intérieurs a été actualisé.

L'ensemble de ces objectifs macro-économiques s'inscrit dans le cadre plus global de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) qui vient d'être bouclée à l'issue d'un large processus participatif. Pour réussir la mise en œuvre de cette SDRP prévue à partir de l'année 2008 dont le besoin de financement s'élève à environ 8000 milliards mil le Niger a organisé une conférence des partenaires techniques et financiers à Bruxelles les 25 et 26 octobre 2007.

## **2.2 Objectifs centraux**

Les perspectives macro-économiques telles qu'énoncées dans le cadrage macro-économique ont été élaborées en tenant compte des niveaux de réalisations antérieures et des capacités objectives de mise en œuvre des politiques économiques. En outre, elles tiennent compte des principes directeurs relatifs à la convergence au sein de l'UEMOA dont les axes essentiels sont les suivants :

- 1) l'amélioration progressive du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal de manière à respecter la norme à l'horizon de convergence ; une mobilisation accrue des recettes et une amélioration de la qualité des dépenses courantes devraient permettre d'atteindre cet objectif ;
- 2) le respect de tous les autres critères de premier rang sur la période 2008-2010 ;
- 3) le respect du ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (critère de second rang) et de celui relatif aux dépenses en capital sur financement intérieur rapporté aux recettes fiscales ;
- 4) l'amélioration continue de tous les autres critères de second rang.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergence, période 2008 – 2010

	2007	2008	2009	2010	Normes à fin 2008
<b>Critère de premier rang</b>					
- Solde budgétaire de base sur PIB (%)	1,1	0,3	0,6	1,4	>ou= 0
- Taux d'inflation annuel moyen (%)	0,0	2,0	2,0	2,0	Max 3,0 %
- Encours dette publique/PIB (%)	24,4	18,0	15,9	13,9	<ou= 70%
- variation arriérés paiement (%)	-14,8	-15,2	-15,0	-15,0	accumu=0
<b>critères de second rang</b>					
- Masse salariale/recettes fisc. (%)	31,0	29,4	28,5	26,5	Max 35%
- Invest. publics ress-int/rec fisc. (%)	37,5	30,4	28,4	27,4	>ou=20%
- Déficit extérieur courant HD/PIB %	13,1	13,0	12,5	11,9	<ou= 5 %
- Taux de pression fiscale (%)	11,6	11,7	12,2	12,6	>ou= 17%

Source : CNPE

### 2.2.1 Recettes budgétaires et dons

Les objectifs en matière de recettes budgétaires visent notamment l'accroissement des ressources internes à travers le renforcement des capacités de structures de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations et la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. Ainsi, au niveau de la douane, des contrôles sur la destination des produits exonérés et les régimes suspensifs seront intensifiés. Il sera également procédé à un suivi rigoureux des opérations de dédouanement à l'aide de l'outil informatique. Pour la Direction Générale des impôts, il s'agira de : (i) réduire le nombre de défaillants en simplifiant les formalités de paiement de la TVA pour les petites et moyennes entreprises ; (ii) simplifier le circuit du contentieux ; (iii) améliorer le contrôle fiscal par le renforcement des effectifs et leur formation ; (iv) améliorer le recouvrement et la rédaction de manuels de procédures ; établir une meilleure base d'information pour la fiscalité foncière. Dans le domaine minier, les procédures de liquidation de la redevance minière seront renforcées et les bénéfices imposables des sociétés minières seront mieux évalués.

La mise en œuvre de ces mesures devrait se traduire par un accroissement sensible des recettes budgétaires. Ainsi, sur la période 2008 – 2010, les recettes budgétaires s'accroîtraient de 6,0% en moyenne par an. Les recettes fiscales évolueraient à un rythme de progression annuelle moyenne de 10,8%.

Les dons projets sont projetés à la hausse sur la période 2008-2010 avec un taux de 8,7% en moyenne par an.

Tableau 8 : Evolution projetée des recettes budgétaires et dons en milliards de Fcfa

	2007	2008	2009	2010
Recettes budgétaires	309,0	299,2	329,6	366,1
Recettes fiscales	233,2	257,7	284,6	317,3
Impôts sur revenus et bénéfices	48,7	52,1	58,7	63,2
Taxes sur biens et services	73,4	77,8	82,2	93,6
Impôts sur commerce extérieur	100,7	107,3	127,3	142,8
Autres recettes fiscales	10,4	20,5	16,4	17,7
Recettes non fiscales	71,2	38,9	39,1	42,5
Recettes des comptes spéciaux du Trésor	4,6	2,6	5,9	6,3
Dons	118,6	148,9	149,3	149,8
Dons courants	27,6	52,7	0,0	0,0
Dons en capital	91,0	103,4	149,3	149,8
Recettes totales et dons	427,6	448,1	478,9	515,9

Source : DGE 2007 et 2008 à 2010 CNPE/ME/F

## 2.2.2 Les dépenses publiques

En matière de dépenses publiques, l'objectif est d'orienter celles-ci au profit des secteurs prioritaires de la SDRP (infrastructures, éducation, santé, développement rural) en cohérence avec les CDMT, tout en veillant à la compatibilité avec les ressources budgétaires disponibles.

Pour atteindre cet objectif, les actions prioritaires suivantes sont envisagées : (i) la consolidation des progrès réalisés en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaires ; (ii) la poursuite de la maîtrise et de l'amélioration de la qualité des dépenses ; (iii) l'allocation conséquente des crédits à l'éducation, à la santé, aux ponts et chaussées, à l'agriculture et à l'eau.

Ces mesures devraient se traduire par une progression annuelle moyenne de 5,7% de dépenses courantes et de 10,3% de dépenses d'investissement.

Tableau 9 : Evolution projetée des dépenses totales en milliards de Fcfa

	2007	2008	2009	2010
Dépenses courantes	199,3	213,7	235,3	245,4
Traitements et salaires	72,2	75,7	81,1	84,2
Dépenses de fonctionnement	61,7	65,9	71,1	75,3
Transferts et subventions	58,3	65,4	73,3	82,2
Intérêts dus	7,1	6,7	9,8	3,7
Dépenses en capital	207,1	228,1	310,5	317,3
Sur ressources intérieures	87,5	78,7	80,8	86,8
Dont PPTE	13,8	10,5	10,5	10,5
Sur ressources extérieures	119,6	149,8	229,7	230,5
Autres dépenses des comptes spéciaux du trésor	39,9	14,0	14,3	14,6
Dépenses totales	446,3	455,8	560,1	577,3

Source : DGE 2007 et 2008 à 2010 CNPE/ME/F

### **2.2.3 L'endettement public**

Au cours de la période 2008 – 2010, le Gouvernement observera une politique prudente de la gestion de la dette en faisant essentiellement recours aux financements concessionnels et en ne contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant un élément don d'au moins 35% ou 45% afin de préserver les acquis de l'IADM. Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour conclure les accords d'allègement de la dette avec les pays non membres du Club de Paris à des termes comparables. Ces mesures devraient contribuer à augmenter le taux d'investissement nécessaire pour réduire la pauvreté de manière satisfaisante.

En outre, le Gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiement et à en apurer une partie de la dette intérieure au cours de la période 2008-2010.

Ainsi, le taux d'endettement extérieur et intérieur se situerait à 18,0% en 2008 15,9% en 2009 et 13,9% en 2010.

### **2.2.4 Les échanges extérieurs**

La structure du commerce extérieur du Niger est dominée, au plan des exportations, par les produits de l'uranium, de l'or et les produits agro-pastoraux. Ces produits sont tributaires des fluctuations des cours sur les marchés mondiaux et de la pluviométrie.

Au niveau des importations, la structure montre une prépondérance des achats alimentaires, traduisant ainsi la non autosuffisance alimentaire du pays ainsi que celle des produits pétroliers et des biens d'équipement.

Pour la période allant de 2008 à 2010, la politique du Gouvernement consistera à promouvoir les exportations de tous les produits pour lesquels le Niger dispose de réels avantages comparatifs. Pour ce faire, la politique de sensibilisation et d'incitation à la diversification, à l'augmentation et à l'amélioration de la production nationale sera poursuivie à travers notamment le Ministère chargé du Commerce extérieur et la chambre de commerce.

Ces mesures devraient permettre de :

- porter l'évolution des exportations à un rythme de progression annuelle moyenne de 10,4% sur la période 2008 – 2010 dont une hausse de 17,2% en 2008 ;
- limiter la progression des importations à un rythme annuel moyen de 6,6% ;
- réduire ainsi progressivement le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB de 13,6% en 2008 à 13,1% en 2009 et 12,6% en 2010.

### **2.2.5 La politique monétaire et du crédit**

L'objectif consistera à poursuivre la mise en œuvre de la politique monétaire communautaire prudente compatible avec les objectifs de relance des activités économiques et de la stabilité des prix.

Pour accompagner cette politique, l'Etat se désengagera progressivement du secteur bancaire, participera au renforcement du marché monétaire et du marché financier régional de manière à favoriser l'accès du secteur privé aux ressources afin de financer les investissements.

## **2.3 Reformes**

Pour favoriser l'atteinte des objectifs macro-économiques conformément au cadre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP 2008-2012), les réformes seront poursuivies et renforcées notamment dans les domaines suivants :

### **2.3.1 Finances publiques**

La politique de réforme rationnelle et efficace des finances publiques se poursuit dans le cadre de la mise en œuvre du programme PEMFAR. Dans cette optique, le Gouvernement a déjà entrepris un certain nombre d'actions : (i) réorganisation des structures du Trésor public avec séparation des fonctions normatives et comptables ; (ii) renforcement du système de contrôle avec l'adoption de textes réorganisant le contrôle financier ; (iii) transformation de la Chambre des comptes de la Cour Suprême en une Cour des Comptes indépendante. Au cours de la période 2008-2010, le Gouvernement entend poursuivre ses actions notamment dans les domaines suivants : l'harmonisation progressive des instruments de gestion des finances publiques avec les Directives de l'UEMOA, la préparation budgétaire sur la base des objectifs de la SDRP, le renforcement de la capacité de collecte et d'analyse des données de la Direction du budget afin de renforcer le réalisme de la prévision des recettes et des dépenses budgétaires, l'élaboration des CDMT 2008-2010 des secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural, l'opérationnalité de la nouvelle Direction Générale de Contrôle des Marchés publics.

### **2.3.2 Marchés publics**

Elles visent à contribuer à la mise en place des conditions propices à une meilleure utilisation des deniers publics et à asseoir un système de passation des marchés publics crédible. Les objectifs spécifiques fixés dans ce cadre sont : (i) l'égalité d'accès à la commande publique par le recours systématique à la concurrence ; (ii) l'efficacité de la dépense publique et la fourniture à l'Etat d'une prestation performante ; (iii) le respect des principes de bonne gouvernance ; (iv) et la modernisation des procédures. Pour la période 2008-2010, le rôle de la Direction Générale de contrôle des Marchés publics sera élargi en abaissant le seuil au dessus duquel son approbation est requise de 300 millions à 100 millions. En outre, il est envisagé un renforcement de ses effectifs et l'intensification de la formation des contrôleurs financiers, les divisions des marchés publics institués dans chaque ministère seront renforcées et le code des marchés publics sera pleinement aligné aux directives de l'UEMOA.

### **2.3.3 Secteur financier**

La réforme porte, pour l'essentiel, sur la restructuration du secteur bancaire, des institutions du secteur de la micro finance, des assurances, de la poste et de la sécurité sociale. Elle vise non seulement à harmoniser les textes nationaux avec les Directives de l'OHADA, mais aussi à réorganiser et à développer l'intermédiation financière de proximité. Une Agence de

Régulation du secteur de la micro finance pour le renforcement du contrôle et la surveillance du secteur a été créée en 2007.

#### 2.3.4 Secteur rural

Le Gouvernement a élaboré, dans le cadre d'un processus participatif et itératif, la Stratégie du développement Rural (SDR) ; cette stratégie, adoptée en novembre 2003, s'inspire du cadre global de la SRP et a pour les principaux objectifs : (i) réduire l'incidence la pauvreté en milieu rural de 66% à 52% en 2015 ; (ii) favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques ; (iii) prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles ; (iv) renforcer les capacités institutionnelles publiques et organisations rurales. Les axes stratégiques portent notamment sur : (i) la réforme foncière ; (ii) la maîtrise de l'eau et le renforcement de l'irrigation ; (iii) le développement des filières porteuses et la promotion des produits sylvo-agro-pastoraux tournés vers l'exportation

#### 2.3.5 Secteur de la santé

La réforme s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Sanitaire 2005-2010 (PDS) dont les objectifs sont : (i) l'accroissement de l'accès et de l'utilisation des services de santé essentiels ; (ii) l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des services de santé maternelle et infantile ; (iii) le renforcement des services de santé de la reproduction et du programme de lutte contre le paludisme ; (iv) l'amélioration de la gestion sectorielle et des capacités institutionnelles ; (v) et l'accroissement de la couverture sanitaire de 47,6% à 80% d'ici l'an 2011.

Les axes stratégiques sont : (i) une meilleure gestion des ressources humaines en termes de recrutement et de répartition équilibrée entre les régions ; (ii) une meilleure allocation des ressources financières dont 20% des crédits budgétaires et leur gestion rationnelle ; (iii) une amélioration de la réforme du système de recouvrement des coûts de manière à introduire un système d'exemption pour des catégories vulnérables (notamment les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans) à travers la gratuité des consultations prénatales, des césariennes, des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les personnes handicapées, et des produits contraceptifs ; (iv) le renforcement des infrastructures sanitaires.

#### 2.3.6 Secteur de l'éducation

La réforme s'inscrit dans le cadre du Programme de développement Décennal de l'Education (PDDE) dont les objectifs majeurs sont : (i) assurer l'achèvement universel de l'enseignement primaire par la population d'ici l'an 2015 ; (ii) accélérer la scolarisation des autres cycles de l'enseignement et réduire l'analphabétisme de la population ; (iii) améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle. Pour atteindre ces objectifs, les axes stratégiques suivants sont retenus : (i) l'amélioration du CDMT, l'allocation conséquente des ressources financières et l'amélioration de l'efficience dans la gestion des dépenses publiques ; (ii) le ciblage des zones de pauvreté sur la base de la carte de scolaire ; (iii) la réforme des écoles normales d'instituteurs ; (iv) l'accélération de la scolarisation en milieu rural et particulièrement à l'endroit des jeunes filles ; (v) l'implication des populations dans la gestion de l'école et le partage des coûts ; (vi) le renforcement des infrastructures scolaires ; (vii) la mise en œuvre d'un plan de stabilisation et de gestion des enseignants contractuels.

### 2.3.7 Secteur des transports et des infrastructures

Les objectifs sont : (i) accroître l'efficacité du système de transport en termes de coût, de délais, de régularité et de sécurité ; (ii) améliorer les infrastructures routières ; (iii) améliorer les conditions d'habitat des populations.

Les stratégies et actions à mettre en œuvre sont: (i) utilisation prioritaire de la main d'œuvre et de matériaux locaux ; (ii) désengagement de l'Etat de l'entretien routier en le confiant à une structure privée (Caisse Autonome de Financement de l'Entretien Routier ; (iii) multiplication des projets de construction des routes rurales pour désenclaver les zones de production ; (iv) création des emplois en milieu urbain par la mise en place d'une politique de promotion des travaux urbains générateurs de revenus ; (v) restructuration du système de gestion de péage routier en confiant son recouvrement au secteur privé.

### 2.3.8 Secteur privé

L'objectif principal est de développer l'ensemble des activités économiques du secteur privé, en particulier les activités de production et de transformation de biens et services en vue de lui faire jouer un rôle déterminant dans la croissance économique et dans la lutte contre la pauvreté.

Les stratégies et actions à mettre en œuvre sont : (i) harmonisation et modernisation du droit des affaires dans le cadre de l'OHADA ; (ii) création d'un environnement institutionnel et juridique incitatif ; (iii) valorisation des opportunités offertes par l'intégration régionale et la promotion de l'artisanat par l'offre et la demande des secteurs utilisateurs ; (iv) simplification des procédures et réduction des coûts relatifs à la création des entreprises.

## **III. PROGRAMME DE CONVERGENCE POUR L'ANNEE 2008**

En 2008, conformément au tableau 10, l'état de convergence se présenterait comme suit :

#### **Critères de premier rang :**

- 1) Le **ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** se situerait à 0,3% ; hors PPTE et dons budgétaires, ce ratio s'établirait à 1,9%.
- 2) Le **taux d'inflation** se fixerait en dessous de la norme communautaire maximale de 3,0% ; des mesures seront prises pour limiter ce ratio à 2,0% maximum.
- 3) Le **ratio encours de la dette intérieure et extérieure sur PIB** ressortirait à 18,0% ;
- 4) La **non accumulation d'arriérés de paiement serait respectée**.

#### **Critères de second rang :**

- 1) Le **ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** se fixerait à 29,4% ;
- 2) Le **ratio des investissements publics financés sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 30,4% ;
- 3) Le **ratio du solde extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal** s'élèverait à -13,0% ;
- 4) Le **taux de pression fiscale** se situerait à 11,7%.

Tableau 10 : Projection du niveau de convergence 2008 par rapport aux objectifs communautaires

	Objectifs	Projections 2008	Observations
<b>Critères de premier rang</b>			
Ratio du solde budgétaire de base/PIB (%)	$\geq 0$	0,3	Respect
Taux d'inflation annuel moyen (%)	$\leq 3$	2,0	Respect
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (%)	$\leq 70$	18,0	Respect
Accumulation arriérés paiement extérieurs en milliards de F CFA	0	0	Respect
Accumulation arriérés de paiement intérieurs en milliards de F CFA	0	0	Respect
<b>Critères de second rang</b>			
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	$\leq 35$	29,4	Respect
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales (%)	$\geq 20$	30,4	Respect
Ratio du déficit extérieur courant hors dons/PIB (%)	$\leq 5$	13,0	Non Respect
Taux de pression fiscale (%)	$\geq 17$	11,7	Non respect

Source : CNPE

Tableau 11: principaux indicateurs macro-économiques

	2007	2008
<b>Cadre macro-économique</b>		
Produit Intérieur Brut (PIB) nominal en milliards de Fcfa	2004,2	2194,9
PIB nominal par habitant en milliers de Fcfa	149,1	158,7
Taux de croissance du PIB réel en %	3,2	4,4
Taux d'investissement en %	25,2	19,8
Part de la consommation privée dans le PIB en %	71,9	74,8
Variation du déflateur du PIB en %	2,6	2,4
Taux d'inflation en glissement annuel en %	0,0	2,0
<b>Cadre budgétaire</b>		
Recettes totales hors dons en % du PIB nominal	15,4	13,6
Recettes fiscales en % du PIB nominal	11,6	11,7
Dépenses totales en % du PIB nominal	22,3	20,9
Dépenses courantes en % du PIB	10,0	9,7
Dépenses d'investissement en % du PIB nominal	10,3	10,4
Masse salariale en % des recettes fiscales	31,0	29,4
Dépenses d'investissement sur ressources propres en % RF	37,5	30,4
Solde global hors dons en % du PIB nominal	-6,9	-7,1
Solde budgétaire de base hors PPTE et dons en % du PIB	3,2	1,9
<b>Endettement</b>		
Encours de la dette extérieure en % du PIB nominal	16,1	11,1
Encours de la dette extérieure en % des exportations	84,4	52,7
Encours de la dette intérieure en % du PIB	8,3	6,9
Service de la dette extérieure en % des recettes budgétaires	4,3	4,8
Service de la dette extérieure en % des exportations	3,5	3,2
<b>Commerce extérieur</b>		
Balance commerciale FOB/FOB en % du PIB nominal	-11,0	-8,2
Exportations de biens et de services en % du PIB nominal	19,0	21,0
Importations de biens et de services en % du PIB nominal	33,3	31,9
Taux de couverture des importations par les exportations en %	57,0	65,8
Balance courante en % du PIB nominal	-10,1	-9,8